

**PROJET
ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 7 MARS 2011, 11 H**

10 – Sujets d'ouverture

.01 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 mars 2011

.03 – Point d'information des conseillers

.04 – Période de questions du public

40 – Réglementation

.01 1090963020 Adoption – Règlement numéro 01-279-28-2 intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279) » relatif, notamment, aux constructions hors toit, aux ventes-débarras, au verdissement d'un terrain et à l'aménagement durable des aires de stationnement, de chargement et d'entreposage (omnibus – dispositions susceptibles d'approbation référendaire)

Le secrétaire d'arrondissement